

FICHE D'ACTIVITÉ

EXPOSITION PHOTOS

TUNISIE
JUSTICE
ANNÉE ZÉRO

Dans une galerie, à la Mairie de votre ville, à la maison des associations, sur les grilles d'un parc... Mais aussi dans un café, dans le hall d'un théâtre, dans une gare...

Cette exposition a pour objet de sensibiliser les visiteurs à l'existence du phénomène tortionnaire en Tunisie malgré les réformes démocratiques et propose d'agir ensuite pour soutenir les deux personnes présentées dans l'exposition.

À l'entrée

Mettez à disposition :

- ✓ Le livret de l'exposition¹ : il présente le concept de l'exposition, l'artiste et l'ACAT. Un exemplaire doit être disponible à l'entrée pour chaque visiteur.
 - ⇒ Vous pouvez les imprimer, les photocopier directement ou les commander à l'ACAT auprès de Franck Hurel – franck.hurel@acatfrance.fr – 01 40 40 71 20
- ✓ Les « Touche à sentir » ou mouillettes parfumées au jasmin (papier testeur).

Si le lieu le permet, vous pouvez rendre payant l'accès à l'exposition (un montant symbolique, 3 euros par exemple). Souvent, le fait de « payer » motive davantage !

L'exposition

- ✓ Treize panneaux aluminium de 60x40cm utilisables à l'extérieur comprenant photos et cartels (texte d'accompagnement de chaque œuvre).



¹ https://www.acatfrance.fr/public/tunisie2015_livret_presentation_expo_photos.pdf

À la sortie

Proposez aux visiteurs

- ✓ Les cartes-actions – *Appels du mois* de février et de mars – en faveur de Taoufik et de Rached.

Vous pouvez proposer de signer les cartes-actions et de les déposer dans une boîte.

Vous devrez **nous les renvoyer avant le 31 mars**. Car début avril, nous prévoyons de remettre ces cartes à l'Ambassade tunisienne en en profitant pour expliquer nos demandes de vive voix aux autorités tunisiennes.

Retour des cartes
avant le 31 mars 2015



Pour réserver l'exposition

TUNISIE
JUSTICE
ANNÉE ZÉRO

Contactez Jean-Luc Martin – jeanluc.martin@acatfrance.fr – 01 40 40 41 46